



LA LETTRE EEC

N° 01

DÉCEMBRE 2012

ÉDITO

« Ensemble, nous pouvons faire plus ». Voici la devise que se sont donnés les 260 collaborateurs d'EEC pour accomplir leur mission de distribution d'énergie sur notre territoire calédonien.

Depuis 1929, les femmes et les hommes d'EEC ont fièrement à cœur de fournir une qualité de service au plus haut niveau à leurs 60 000 clients d'aujourd'hui, soit à environ 70 % des calédoniens ayant un accès quotidien à l'énergie. Le rendez-vous trimestriel que vous propose cette lettre d'information est conçu pour vous éclairer sur les sujets qui vous touchent au plus près : la tarification, les coupures, les services, le développement durable, l'avenir énergétique de notre pays, l'actualité de nos concessions et faire progresser votre satisfaction : le moteur de nos énergies.

L'ÉNERGIE, COMBIEN ÇA COÛTE ?

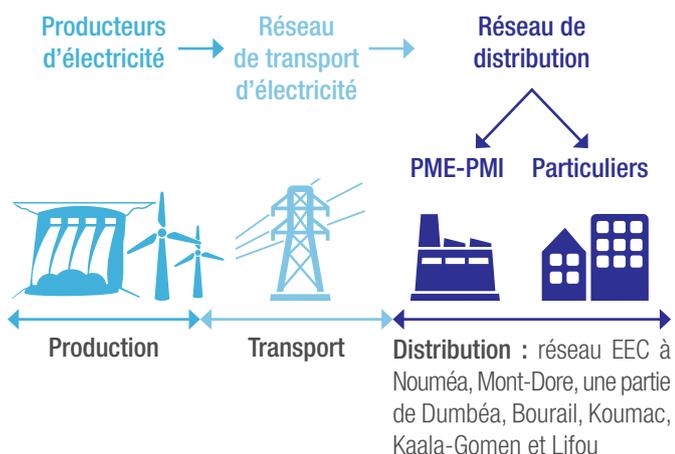
Qui décide des tarifs de l'énergie ?

Les tarifs de l'énergie (usage domestique et usage professionnel) sont fixés par arrêté du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ils sont les mêmes sur tout le Territoire, quel que soit le concessionnaire qui en assure la distribution. Depuis 2001, le Gouvernement a eu recours à deux actualisations, la première au 1^{er} mars 2006 (+5,29 %), la seconde au 1^{er} décembre 2008 (+3 %). Une nouvelle tarification doit être appliquée au 1^{er} janvier 2013 par arrêté du Gouvernement.

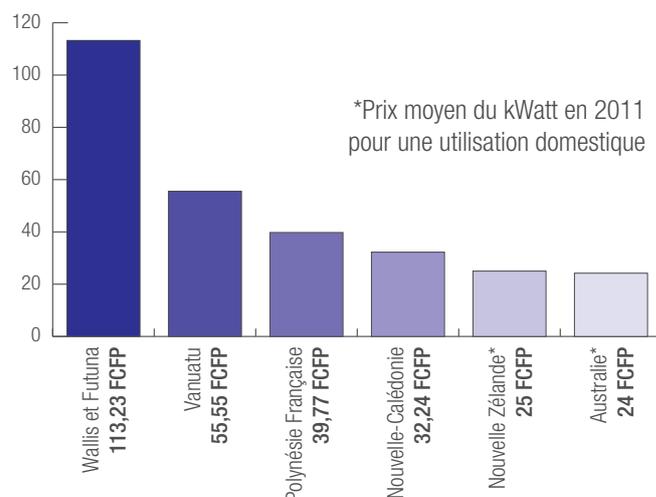
Comment sont-ils fixés ?

Pour décider des tarifs de l'énergie, le Gouvernement se base sur les coûts de production, de transport et de distribution. Ces coûts comprennent : le fonctionnement et la maintenance des outils de production tels que les barrages, les centrales thermiques, les fermes éoliennes et les centrales photovoltaïques, la gestion et la maintenance du réseau de transport, la maintenance du réseau de distribution et la gestion de la clientèle.

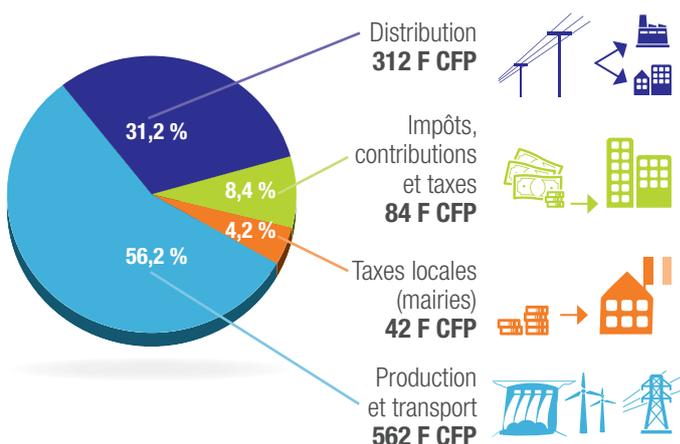
Le chemin de l'énergie en Nouvelle-Calédonie



Combien coûte l'énergie dans le Pacifique ?



Décomposition du prix pour 1000 F CFP d'énergie achetée en 2011



Tout savoir sur les coupures et incidents

Maintenir la qualité de la distribution d'énergie est un objectif prioritaire pour EEC. Cependant des coupures et incidents peuvent se produire sur le réseau. Explications :

• Amélioration du réseau : des coupures programmées

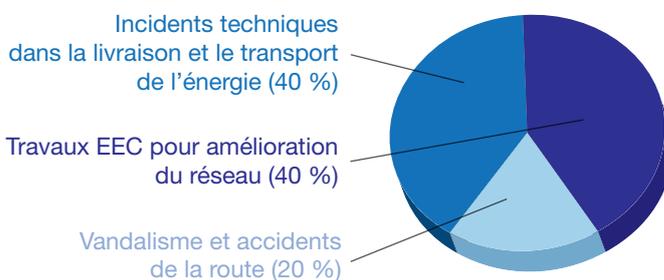
Pour maintenir un réseau électrique qui réponde à la fois à l'augmentation de la consommation et à une qualité de distribution d'énergie au meilleur niveau, EEC effectue en permanence des travaux d'amélioration. Agrandissement du réseau, renouvellement des matériels et maintenance (684 millions de F investis en 2011) occasionnent ainsi des coupures d'énergie, lesquelles sont programmées à l'avance et annoncées par voie de presse. Ces coupures représentent 40 % du temps de coupure moyen au client.

• Incidents techniques, vandalisme et accidents

D'autres coupures de la fourniture d'énergie sont causées par des événements extérieurs à EEC : conditions atmosphériques, incidents techniques sur les réseaux de transport de l'énergie, vandalisme et accidents de la route (426 millions de F consacrés en 2011). Ces coupures représentent 60 % du temps de coupure moyen au client. Pour y remédier, une équipe de dépannage d'une centaine de personnes intervient 24h/24, 7j/7.



Causes de coupures




DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'avenir est dans le vent

En Nouvelle-Calédonie, la production éolienne a été multipliée par 5 au cours des 10 dernières années. Alizés Énergie, filiale d'EEC, assure l'exploitation de trois parcs éoliens dans le Grand Sud.

Engagée dans le développement durable, la filiale d'EEC n'a cessé de renforcer sa position de producteur autonome en énergies renouvelables depuis sa création en 2005. Avec la mise en place de la ferme de Négandi, puis l'acquisition des champs éoliens de Éole Mont Mau et Éole Prony III, Alizés Énergie exploite aujourd'hui 52 éoliennes d'une puissance totale installée de 13 MW et assure une production de près de 20 GWh.

Alizés Énergie produit annuellement jusqu'à 48 % de l'équivalent de la consommation annuelle de la Ville du Mont-Dore. Son objectif est d'étendre son parc éolien et de continuer à développer la filière.